

RAPPORT MORAL

2010 est une année électorale pour notre Fédération. Belle occasion de faire un bilan des trois années écoulées.

Le conseil d'administration a adopté, en 2007 une feuille de route intitulée « Objectifs 2010 » Je vous propose donc de passer en revue les quatre axes de ce programme dont je rappelle les têtes de chapitre :

- *Elaborer des repères éthiques, politiques, théologiques visibles en interne et en externe,*
- *Consolider les relations entre les adhérents, et des adhérents avec la FEP, en structurant la régionalisation et les secteurs thématiques,*
- *Devenir le référent reconnu, pour le protestantisme français et ses composantes, dans le domaine de la solidarité,*
- *Développer les moyens dont doit disposer la FEP pour mener à bien ces objectifs.*

Elaborer des repères éthiques, politiques, théologiques visibles en interne et en externe :

L'ancrage qui est le nôtre, dans les valeurs de l'Évangile et celles du protestantisme en particulier est une composante essentielle du projet associatif des adhérents de la FEP. C'est ce qui nourrit la différence de notre action par rapport à d'autres opérateurs associatifs, mutualistes ou publics. Comment transposons nous ces convictions, comment les faisons nous partager aux salariés et aux bénévoles qui font le quotidien de nos entraides et de nos établissements ? Une question qui revient souvent. Surement pas dans un prosélytisme : l'Eglise est lieu de culte, la diaconie est lieu de service. Dans la première l'amour de Dieu, dans la seconde l'amour du prochain. Je sais que certains trouveront la formule réductrice. Même si cette parole et ce geste se fertilisent et s'enrichissent mutuellement, cette distinction est importante : vous avez vu, comme moi, les dérapages (le mot est faible), au demeurant nourries des meilleures intentions, dans les suites du drame d'Haïti. Le jeune « purificateur » de trois jours pour des populations affamées, les enfants « enlevés » à des familles qui n'ont déjà plus rien, ou pire le spectre d'une punition divine...

Il faut sortir de cette confusion et, à cet égard, le travail des synodes régionaux apporte une contribution variée et riche.

On y redécouvre comment la diaconie est une force de proposition, une interpellation, parfois une protestation.

La diaconie fait le lien entre une démarche personnelle et une œuvre collective. La démarche personnelle, c'est une expérience individuelle : l'amour de Dieu libère et nous ouvre à l'autre – à tous les autres – sans distinction, sans frontière, sans limite. Il nous appelle à être libéré de la peur, peur de l'étranger, peur de la mort, peur de la contagion, celle dont l'image biblique est le lépreux, peur de tout ce pourrait incliner au repli. Le Christ invite à se poser cette question « Que veux-tu que je fasse pour toi ?¹ »

Comme le dit Luther : « Voici qu'alors jaillissent de la foi, l'amour et la joie en Dieu, et de l'amour une existence libre, spontanée, joyeuse qui se voue gratuitement au service du prochain »². C'est alors que je peux être à l'écoute dans un monde sourd, partager dans une

¹ Marc 10, 51

² Luther, « Traité de la liberté chrétienne »

société individualiste, c'est alors que je peux oser une parole et prendre position devant les souffrances et les injustices.

Cet appel est personnel et il est différent pour chacun d'entre nous. Mais c'est la rencontre et la juxtaposition de ces appels qui fait l'œuvre collective, qui nous permet ensemble de « discerner et nommer les causes des diverses formes de pauvreté et de souffrance, pour rétablir la dignité et l'autonomie des personnes »³.

Deuxième axe : Consolider les relations entre les adhérents, et des adhérents avec la FEP, en structurant la régionalisation et les secteurs thématiques

Le dessein du conseil d'administration était, il y a six ans, que la FEP ne devienne pas un « quartier général » parisien, mais puisse se rapprocher de ses adhérents. C'est peut-être pour vous la partie la plus visible, celle qui a généré le plus de réunions, de comités régionaux, de « groupes entraides », de forum thématiques ou sectoriels, de « groupes administrateurs » ; Bref, des moments partagés, des découvertes, la stimulation du réseau.

La régionalisation a aujourd'hui atteint une phase adulte : les comités régionaux sont constitués, démocratiquement, ils ont élus leurs représentants au conseil d'administration de la Fédération. C'est une étape importante et Olivier Brès en développera le contenu dans son rapport d'activité. Pour ma part, je tiens à remercier les femmes et les hommes qui l'ont fait vivre, qui lui ont donné de l'élan et du contenu.

Troisième axe : Devenir le référent reconnu, pour le protestantisme français et ses composantes, dans le domaine de la solidarité.

Cet objectif, je dirais que c'est autant les adhérents que la fédération elle-même qui tentent de l'atteindre. C'est un combat de tous les jours, dans une économie fondée sur la concurrence, la performance, et une image parfois bien confuse de la laïcité. Il faut ajouter à cela ce que Robert Lafore appelle le « pilonnage serré des réformes, changements, adaptations, transformations, mutations provenant essentiellement du centre politico-administratif qui a mission d'organiser le secteur de l'action sociale et qui, pour y parvenir, semble ne pas hésiter à réorganiser constamment les formes établies »⁴. Nous avons un modèle à défendre, une certaine vision de l'homme quelle que soit sa souffrance, sa maladie. Quel est-il ce modèle ? Dame de charité ? Plus vraiment. Œuvres de bienfaisance ? Entrepreneurs sociaux ? Pas tout à fait. Délégués de service public ou auxiliaires de l'Etat ? Pas seulement. Philanthropie prophétique ? Pas assez malheureusement. Je risquerais l'appellation « associations de solidarité »

Lorsqu'on les fédérations défendent ce modèle non lucratif d'associations de solidarité auprès des futurs directeurs des Agences Régionales de Santé, elles s'entendent parfois dire que la faiblesse de ce secteur, c'est de vivre sous la seule autorité du directeur, faute de conseil d'administration et de président réellement actif ! Image à la fois fautive mais aussi révélatrice d'une suspicion d'essoufflement du mouvement associatif.

Lorsque l'on sait que le modèle privé participant au service public hospitalier (PSPH) a failli disparaître pour les établissements sanitaires, il est urgent d'agir. La notion d'ESPIC⁵ n'est qu'un cadre à remplir. Le Ministère prépare déjà les décrets pour le secteur médico-social.

Le gouvernement vient de publier le rapport de transposition de la directive européenne sur les services, autrement appelée « Bolkestein » qui indique ce qui est exclu ou pas de son champ d'application. Le document acte que les services d'aide à domicile, par exemple, ou encore l'accueil des certains mineurs seront soumis à la concurrence européenne. Ainsi les subventions versées par les collectivités locales pourraient devenir illégales car génératrices d'une distorsion de concurrence. Concurrence, mot magique – voire paradis perdu – d'un modèle néolibéral aujourd'hui en crise profonde, pour ne pas dire à bout de souffle. Est-ce

³ Statuts de la Fédération de l'Entraide Protestante

⁴ Faire société : les associations de solidarité par temps de crise – sous la direction de Robert Lafore – Dunod 2010

⁵ Établissements et services d'intérêt collectif

qu'il peut exister une concurrence dans l'action sociale ? Est-ce que nous serons concurrents dans la réponse aux appels d'offre ?

Ces questions, auxquelles la fédération va apporter sa contribution dès cette année, ne doivent pas occulter le vrai danger de voir se creuser les inégalités entre – pour faire simple – des services privés réservés aux plus aisés et des services réduits à la portion congrue pour les plus démunis. Et je choisis le mot service volontairement. Parce qu'à présent la puissance publique standardise et en même temps ignore la nature du promoteur. Ce qui l'intéresse, c'est ce que j'appellerais maladroitement une « production sociale ». Le risque majeur c'est que l'action prenne le pas sur la motivation. Or, je fais partie de ceux qui sont convaincus que le *pourquoi* est plus important que le *combien* ou même que le *comment*. C'est ce que démontrent au quotidien les services d'entraide qui réussissent à préserver une grande liberté d'action même si leurs moyens matériels sont limités. C'est pour cela que nous avons besoin de nous soutenir mutuellement dans cette Fédération qui est la nôtre et dans le champ plus large du protestantisme. C'est ce qui permettra d'aider les associations « émergentes » à porter des projets novateurs. Elles existent et je salue à cette occasion les associations qui ont rejoint la FEP cette année. Elles vous seront présentées tout à l'heure.

Enfin dernier axe : Développer les moyens dont doit disposer la FEP pour mener à bien ces objectifs.

La FEP a augmenté ses moyens significativement, sans pour autant, je vous rassure, alourdir le taux de cotisation. Des dons, l'arrivée de nouveaux adhérents et la croissance interne d'associations, d'entraides et de fondations qui se développent fortement et qui, de ce fait, cotisent sur une assiette plus importante.

Cela a permis de financer quatre grands projets ont été au bénéfice direct des adhérents. Je les évoquerai par ordre chronologique :

D'abord la création de six postes de secrétaires régionaux : élément clé de la structuration des régions.

Ensuite Formasev, fruit de l'intégration du département de conseil et de formation de l'Asev. Le programme « jeunesse et entraide » a pu être réalisé grâce à un financement dédié. Même si nous ne connaissons pas l'identité du généreux donateur qui a permis cette mission, je tiens à le remercier. L'élan, l'appel dont je parlais plus haut, il faut le transmettre aux générations futures. Nous avons donc renforcé les liens entre les églises et les diaconats, les établissements. Ce programme a été conçu dès son origine comme une mission temporaire, mais dont les effets sont inscrits dans la durée, comme par exemple le module catéchétique, qui est à la disposition des églises. Nicolas Coiffier vous présentera le bilan de ce travail.

Enfin et très récemment Cooperact® : J'ai parlé l'année dernière à Sète de cette nécessité de structuration des établissements, des coopérations, des regroupements. La FEP est consciente des difficultés pratiques, juridiques du démarrage de ces opérations. Elle propose donc d'aller plus loin désormais dans un soutien concret et opérationnel. Le conseil d'administration a donc décidé de mettre en place Cooperact, programme de formation – action à l'attention particulière des présidents et des directeurs. Jérôme Aubert et Olivier Colomb vous présenteront Coopéract dans le détail. Je vous invite à y participer. Nous l'avons bâti avec de nombreux partenariats : UNIOPSS⁶, FNADEPA⁷, FNISASIC⁸ et le soutien financier de la CNSA⁹ et du Crédit Coopératif.

Sur les quatre axes de ce programme 2010, vous pouvez constater que le bilan est positif, et c'est le fruit d'une œuvre collective : un conseil d'administration impliqué, assidu et le travail quotidien de toute l'équipe salariée de la fédération. Je tiens à les remercier, les premiers pour leur dévouement et les seconds pour la qualité de leurs réalisations. L'équipe a été particulièrement stable ces dernières années. Le mouvement s'est accéléré récemment :

⁶ Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

⁷ Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées

⁸ Fédération Nationale des institutions de santé et d'action sociale d'inspiration chrétienne

⁹ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Nicolas Coiffier a été appelé fin 2009 par les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France en tant que responsable du développement. Nous sommes heureux pour lui et je pense que c'est une belle suite pour la mission qu'il a animée pendant deux ans à la Fédération. Je veux le remercier au nom du conseil d'administration pour le travail qu'il a réalisé, pour l'impulsion qu'il a su transmettre à la fois parmi les adhérents, mais également dans les églises, les mouvements de jeunesse et lors des rassemblements comme le Grand Kiff et « protestants en fête ».

Pascal Metz, a quitté son poste de secrétaire régional dans l'Est de la France. Madame Damaris Hégé va le remplacer à partir de 19 avril.

Olivier Colomb, dont je viens d'évoquer les responsabilités intègre Formasev, aux côtés de Jérôme Aubert.

Vous me permettrez d'adresser un message particulier à l'attention d'Olivier Brès. Beaucoup d'entre vous savent déjà qu'il prend sa retraite cet été. Même s'il est encore au travail pour quelques mois, cette assemblée générale est l'occasion de lui rappeler la reconnaissance du conseil d'administration et des adhérents. La bonne santé de la Fédération de l'Entraide Protestante doit beaucoup à son efficacité et à la force de son engagement. Olivier Brès dispose de cette qualité rare de concilier à la fois l'ardeur des convictions et l'efficacité du management. Il est pour beaucoup dans le bilan que je viens de dresser. Ses qualités humaines ont rendu le travail agréable. Je lui en suis personnellement reconnaissant.

Nous allons donc cette année franchir une nouvelle étape, d'une part avec le renouvellement du conseil d'administration mais également avec un nouveau secrétaire général. Le recrutement est en cours et vous serez informé dès qu'il sera nommé. C'est pourquoi, dans la perspective de ces renouvellements, nous avons préféré attendre pour bâtir les orientations de la FEP. Elles vous seront présentées lors des prochaines journées annuelles 2011. Mais d'ores et déjà, dans l'échange qui va suivre les rapports statutaires, je vous invite à débattre sur les sujets à propos desquels j'ai plus posé de questions qu'apporté de réponses : comment rester fidèle à nos valeurs, revivifier notre discours associatif, comment aborder la standardisation de la commande publique tout en gardant une capacité d'initiative, comment rester à la pointe de l'innovation sociale ? Vos attentes et de vos réflexions seront utiles au conseil d'administration et je vous en remercie à l'avance.

Au plan pratique maintenant, vous allez être appelé à voter :

Le conseil d'administration va être renouvelé conformément aux statuts. C'est un scrutin de liste. Chaque liste de candidatures comporte des personnes proposées par les régions selon une répartition qui a été décidée l'année dernière à Sète et des personnes proposées par le Conseil d'administration. Le vote a lieu à bulletin secret. J'inviterai les administrateurs à se réunir brièvement à l'issue de cette assemblée générale pour élire le bureau du conseil.

Nous allons, dès ce soir, commencer à travailler sur le défi des inégalités, thème retenu par le conseil d'administration pour ces journées annuelles de la Fédération. Je vous invite à y participer activement. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un discours de légitimation des inégalités au prétendu motif qu'elles seraient structurantes et motivantes pour notre société. Je dirais plutôt qu'elles sont déstructurantes et démotivantes. C'est une question qui nécessite singulièrement des repères éthiques, politiques, sociologiques et théologiques. Grâce à des intervenants de grande qualité, grâce à la confrontation de nos expériences, j'espère que nous pourrons avancer ensemble dans cette réflexion.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite tout au long de ces trois journées des échanges riches, des rencontres fructueuses et des expériences partagées.